

LA VACHE NANTAISE

Juin 2025

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

 **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**
Liberté Égalité Fraternité



■ Contexte de l'émergence du projet et présentation de l'association

La vache nantaise est une race emblématique de la région nantaise [Loire-Atlantique, Ouest Maine et Loire, Sud Bretagne]. Rustique et mixte, elle fut mise à l'écart dans l'après-guerre passant de 150 000 têtes à moins d'une centaine d'individus dans les années 80. Aujourd'hui, 1 500 vaches sont présentes sur le territoire. Depuis 2009, la vache nantaise fait partie de l'organisme de sélection des Races Bovines Locales à Petits Effectifs.

L'association « La vache Nantaise » (anciennement Association de Promotion de la Race Bovine Nantaise (APRBN)) est créée en 1991. Cette association, initiée par des éleveurs, a pour objectif d'œuvrer pour la sauvegarde et la valorisation de la race en développant une filière vache nantaise, tout en facilitant l'installation de nouveaux éleveurs. Cette initiative prend racine alors que la valorisation de la viande se fait principalement en ventes directes sans aucune valorisation collective de la filière.

Au-delà du développement de la filière, il y a également un objectif de promotion et de contrôle génétique afin de préserver la rusticité de la race vache nantaise et les avantages qui y sont associés. L'objectif est de garder la valeur d'élevage notamment pour les vêlages et d'éviter une hyperspécialisation de la race afin de préserver des systèmes les plus facilitants possibles pour les éleveurs.



Vaches nantaises (Source : La vache Nantaise)¹

■ Historique de l'association²

- 1991 : Création de l'APRBN.
- 2000 : APRBN devient partie prenante du réseau des races locales à faible effectif.
- 2009 : La race de la vache nantaise intègre officiellement l'Organisme de Sélection « Races Bovines en Conservation » désormais appelé Races Bovines Locales à Petits Effectifs.
- 2015 : Changement de nom pour l'association de la vache nantaise.
- 2018 : Lancement du projet « Etable Nantaise ». Celui-ci porte la création du premier centre d'élevage de la race nantaise.
- 2019 : Premier partenariat avec la Maison Berjac, grossiste sur le MIN de Nantes, s'engageant dans la commercialisation de la vache nantaise en achetant à un prix juste aux éleveurs.

1. <https://vachenantaise.com/>

2. L'historique de l'association provient de site de l'association la vache nantaise : <https://vachenantaise.com/lassociation-de-la-vache-nantaise/>.

- 2021 : Lauréat d'un appel à projet de France Relance dans le cadre du projet alimentaire territorial (PAT) de Nantes Métropole : « La vache nantaise, une filière locale d'avenir ». Ce projet comportait quatre axes :

- o Créer des produits alimentaires de qualité issus de bovins Nantais et participant au rayonnement du territoire Nantais,
- o Organiser une filière locale pour la restauration hors domicile avec les acteurs partageant les valeurs de l'alimentation durable,

- o Reconquérir le rameau laitier et tester la transformation laitière,
- o Donner du sens et de l'attractivité au métier d'éleveur paysan et aux métiers de bouche.

- 2022 : Création officielle de l'association « L'étable Nantaise ».

- 2023 : Création de la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) de l'Etable Nantaise.

L'Étable Nantaise

L'étable nantaise est un projet initié en 2022 et issu de l'association Vache Nantaise. Il a deux missions principales :

- **Ferme tampon** : dans un premier temps, l'étable nantaise a été réfléchi en tant que « ferme tampon ». La race nantaise étant une race locale à faible effectif, il est compliqué pour les porteurs de projet de trouver des animaux. Parallèlement à cela, des éleveuses et éleveurs se séparent de vaches nantaises. L'étable nantaise a donc le rôle de racheter de ces animaux afin de les revendre aux jeunes installant lorsqu'ils ont la capacité de les accueillir. Ce troupeau ainsi constitué contribue à la sauvegarde et la valorisation de la vache nantaise et participe à la filière viande de qualité à destination de l'alimentation locale bio.

- **Support pédagogique** : sensibiliser des citoyens aux questions agricoles et environnementales du territoire et remettre de l'élevage dans les villes. Le but est également de créer des vocations au travers d'animation scolaire dès la maternelle et en participation à des formations qualifiantes. Ainsi, l'étable nantaise travaille avec des lycées agricoles et hôteliers ainsi que des écoles supérieures. Elle participe également à de l'insertion en participant à de l'immersion professionnelle.

Aujourd'hui, l'étable nantaise est incarnée par deux structures : une association et une SCIC. L'association était initialement l'association de préfiguration ayant pour but de créer la SCIC, mais pour des raisons de fiscalités, il a été décidé de maintenir l'association pour la dimension pédagogique et de créer la SCIC pour la partie élevage. L'étable nantaise (association et SCIC) emploie 3 ETP.

Logo de l'association « L'étable nantaise »
(Source : La vache nantaise)³

3. <https://vachenantaise.com/>.



Le modèle économique de la SCIC repose sur l'éco-pâturage sur des espaces agricoles et naturels de la métropole de Nantes. Cela permet une gestion douce de ces espaces. Les premières vaches en éco-pâturage ont été mise en place en 2020. Ces espaces en éco-pâturages ont suscité un fort intérêt chez les citoyens.

Depuis 2020, l'étable nantaise a permis la création d'atelier ainsi que l'installation de 25 porteurs de projet qui sont à 70 % des personnes non issues du milieu agricole.

L'étable nantaise a pour projet de créer un démonstrateur d'élevage bovine. Ce projet nécessite la construction d'un bâtiment dédié, à proximité immédiate du lycée général et technologique agricole Jules Rieffel, sur le foncier de la Région.

Ce projet a été retenu par WWF pour le financement qui y voit un levier pour préserver la biodiversité grâce au maintien de l'élevage. Le budget est estimé entre 720 000 € et 1 million d'euro.

L'étable nantaise est donc un outil pédagogique mais également un support de communication pour les éleveurs de l'association la vache nantaise. En effet, l'étable nantaise promeut, aux travers de ses actions de sensibilisations, les bonnes pratiques des éleveurs de vaches nantaises.

Aujourd'hui, l'étable nantaise est reconnue comme entreprise solidaire d'utilité sociale, ce qui lui permet de répondre à des appels à projets spécifiques et d'être reconnue d'intérêt général. L'étable nantaise est considérée comme un outil de la métropole pour avancer dans les transitions écologiques.

■ Débouchés de la filière

Initialement, le principal débouché envisagé par l'association était les boucheries. Mais, en raison de manque de conformité des produits causé par la forte hétérogénéité de la race vache nantaise, l'association a décidé de cibler la restauration hors domicile. Aujourd'hui, au travers de la Maison Berjac, 20 tonnes d'équivalent carcasses sont vendues dont 70 % sont valorisés en morceaux à cuisson lente pour la restauration collective. Les 30 % restant sont valorisées principalement auprès de restaurants. Entre 2024 et 2025, les volumes de la filière ont été multipliés par deux et demi.

La demande en bœuf de vache nantaise est très importante et les éleveurs ne peuvent pas la couvrir entièrement. Aujourd'hui, il n'y a plus de démarchage pour trou-

ver de nouveaux clients en bœuf car la filière n'a pas la capacité de couvrir la demande.

La filière vache nantaise propose également un veau rosé élevé sous la mère de 6 à 7 mois.



Logo « Maison Berjac » (Source : Maison Berjac)⁵

■ Cahier des charges⁶

Chaque éleveur s'engageant dans l'association doit signer le cahier des charges dont les grandes lignes sont présentées ci-dessous :

Thématique	Engagement
Calendrier d'engagement des approvisionnements	Engagement annuel d'approvisionnement : • En année N-1 à l'automne pour année N en veau. En carcasse entière (idéalement) ou demi-carcasse. Respecter les créneaux de calendrier (pas d'annulation sauf cas de force majeure). En cas d'annulation, prévenir le responsable filière : • 2 mois avant livraison pour les gros bovins. 6 semaines avant livraison pour les veaux.
Evaluation de l'impact de l'élevage sur le réchauffement climatique et sur la biodiversité	Réaliser un diagnostic via les outils CAP'2ER et Biotex • CAP'2ER Niveau 2 : un outil multicritère pour évaluer la durabilité des exploitations d'élevage de ruminants avec des plans d'actions. • BIOTEX : outil conçu par l'Institut de l'élevage, l'Inrae et le Muséum national d'histoire naturelle afin d'aider les éleveurs à mieux comprendre le potentiel de biodiversité de leurs parcelles et du territoire alentour. (Cf 2.3.2) <i>Les éleveurs de nantaises s'engagent à entretenir les structures paysagères, à favoriser les prairies longues durées et naturelles ainsi que le maillage bocager.</i>
Visite de fermes / Formations	Participer à une formation dispensée dans le cadre de la filière au moins une fois par an. 3 formations/an sont organisées.

5. <https://www.berjac.fr/>.

6. Le cahier des charges complet est disponible sur le site de la vache nantaise, rubrique ressource : <https://vachenantaise.com/ressources-filiere-vache-nantaise/>

Valorisation de la filière	Participer aux actions de communication sur la filière au moins une fois tous les ans.
Qualité de l'animal / de la viande	S'assurer que la bête est AB pour les animaux à destination des débouchés AB. Les animaux en conversion ou non AB devront être strictement identifiés.
	Engraissement : Un état d'engraissement de 2 minimum pour les veaux et de 3 pour les gros bovins est exigé.
Conformation	Veau 0 minimum. Vache 0 = minimum. Bœuf 0+ minimum.
Âge des animaux	Veau : De 5 mois (mini) à 8 mois. Vache : Tout animal ayant déjà vêlé une fois. Bœuf : 3 ans minimum.
Qualité de l'animal / de la viande	Fournir au secrétariat filière : • Le ticket de pesée ou codes interbev. • Photos et vidéos des animaux avant leur départ pour l'abattoir. Des éléments sur la façon dont la bête a été nourrie et élevée (par un simple appel).
Alimentation	- Alimentation 100 % locale = originaire du bassin de production, sauf cas de force majeure. Des paysans voisins ou des coopératives sont des solutions pour les éleveurs qui ne produisent pas leurs propres céréales. - Pâturage au maximum selon conditions pédoclimatiques (cf CDC AB) - La vache est un herbivore ruminant et la nantaise est une « viande d'herbe ». Son alimentation tout au long de sa vie est donc à base d'herbe et de fourrages grossiers. Les fourrages proviennent exclusivement du bassin d'élevage. - L'ensilage est interdit, à l'exception de l'ensilage d'herbe mi-fané (40 à 70% de MS) autrement appelé enrubannage.
Finition des animaux	- Minimum de finition : 100 jours. - Taux de matière sèche des fourrages récoltés : minimum 40% pour l'herbe. - Les aliments concentrés et compléments sont limités à 4 kg de matière brute/jour (=3,5kg matière sèche) notamment pour la période de finition et proviennent exclusivement du bassin d'élevage.
Bassin d'élevage / Aire géographique	Loire Atlantique et l'ensemble de ses départements limitrophes.

Bien-être animal

Veaux

- Lait exclusivement maternel.
- Litière végétale obligatoire en bâtiment et aire de repos saine et sèche en extérieur.
- Aire d'exercice (idem CDC AB : Mini 1,9m² /veau à l'exclusion du pâturage).

Gros bovins

- Litière végétale obligatoire : idem que pour les veaux.
- Pâturage : Toute l'année selon conditions météo
- cf alimentation - Ebougeonnage : Interdit.
- Ecornage : cf charte des éleveurs L'éleveur s'engage à ne pas effectuer d'écornage systématique et règles du CDC AB.
- Castration : Idem CDC AB => Prise en charge de la douleur. Sous anesthésie / analgésie suffisante à l'âge approprié.

Abattage

- Réduction des temps de trajet : abattage dans l'aire géographique.
- Transport vers l'abattoir réduit : maximum 4h de transport camion total.
- Interdiction des calmants et aiguillons électriques.
- Interdiction de l'abattage sans étourdissement préalable.
- Soutien des alternatives et notamment des initiatives d'abattage à la ferme et de proximité.

La spécificité la plus importante de ce cahier des charges est l'obligation de réaliser un bilan carbone (CAP'2ER) et un bilan de biodiversité (BIOTEX). Ces bilans permettent de comprendre et de caractériser l'impact que les élevages ont sur l'environnement et ainsi de pouvoir participer à l'amélioration des pratiques. Ils contribuent également à l'image de marque en valorisant les bonnes pratiques des éleveurs de l'association.

CAP'2ER a été produit par l'IDELE et Arvalis, tandis que BIOTEX par l'IDELE, l'INRAE et le MNHN. L'utilisation d'outil mis en place par des acteurs historiques du monde agricole, environnemental et de la recherche permet d'asseoir la pertinence de ces actions.

■ Autres partenaires et acteurs de la filière

L'un des partenaires privilégiés de la vache nantaise est la Maison Berjac avec qui l'association partage des valeurs communes. Grossiste présent sur le MIN de Nantes, ce partenariat a débuté en 2019 par une expérimentation portant sur la vente de quelques vaches, et s'est progressivement transformé en une collaboration privilégiée. Grâce à son ensemble d'outils de transformation et de logistique, la Maison Berjac a la capacité

de livrer la restauration hors domicile. En 2024, afin de mieux répondre aux exigences et objectifs de la loi Egalim, ce partenaire a fait le choix de certifier son atelier de découpe en agriculture biologique⁷.

Concernant l'abattage, celui-ci est organisé en accord entre la filière et maison Berjac : les éleveurs engagent les animaux sur des dates ; la filière et le grossiste organise ainsi l'approvisionnement et l'échéancier. Cette organisation se fait principalement en fonction des besoins de la restauration collective. Les abattages se font vers 2 abattoirs :

- Prioritairement via Montauban de Bretagne (entreprise Gallais Viandes). En effet, Maison Berjac entretient un accord commercial avec eux, car présentant des tarifs très compétitifs.
- Parfois via l'abattoir municipal de Craon car l'association entretient de bonne relation avec l'atelier de découpe Duvacher qui livre ensuite à Maison Berjac.

La vache nantaise entretient également des partenariats avec des restaurateurs engagés dans la filière : Le Manoir de la Régate, Les Cadets, Balthazar, le Pickles, le Restaurant Anne-de-Bretagne, Lulu Rouget, l'Abbaye de

7. Informations provenant du site internet de l'association Vache Nantaise, rubrique partenaires : <https://vachenantaise.com/partenaires/>.

Villeneuve, Un Pavé dans la Vigne, Omija, le Kervegon, Brut, le Coq à l'Âne, Sépia, ... mais aussi avec la boucherie-charcuterie-traiteur Scapula à Thouaré-sur-Loire qui a fait le choix de travailler au maximum avec des produits locaux⁸.

La vache nantaise travaille aussi avec les cuisines centrales de Nantes et Treillières.

La vache nantaise travaille également avec Seenovia qu'elle emploie sous forme de prestation. Ce cabinet de conseil accompagne dans la performance notamment économique des éleveurs et aide les jeunes éleveurs dans leurs installations. Elle propose également des formations à destination des éleveurs. Cette entreprise est issue du réseau « Bovin Croissance ».

L'association entretient des partenariats avec des acteurs du monde de la recherche tel que l'Ecole nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation de Nantes-Atlantique (ONIRIS) et l'Institut Agro Rennes-Angers notamment pour un projet de produit de qualité.

Les principaux partenaires institutionnels qui interviennent via les financements sont la Région Pays-de-la-Loire, le Conseil départemental de Loire-Atlantique ainsi que Nantes Métropole.

■ Lien avec le PAT⁹

Le projet de la Vache Nantaise s'inscrit dans le PAT de Nantes Métropole. Celui-ci comporte 24 communes avec 677 879 habitants¹⁰. Ce projet partage les enjeux du PAT notamment avec l'action « Appuyer la structuration d'une filière de développement et promotion de la race « Vache Nantaise ». Ce projet prend racine à différentes échelles du PAT. A l'échelle de territoire, il participe à la préservation du foncier grâce à l'intégration de vaches nantaises dans l'entretien des parcelles via notamment l'éco-pâturage. Il intervient également à l'échelle de la métropole au travers de nombreux outils structurant tel que la présence du grossiste Maison Berjac sur le Marché d'Intérêt National de Nantes.

La vache nantaise rentre dans une dynamique d'accessibilité à une alimentation de qualité et locale au travers de l'approvisionnement à la restauration collective ainsi que des actions de sensibilisation et d'éducation alimentaire qu'elle propose avec l'étable nantaise. A terme, l'objectif est de créer une filière qui réponde aux besoins en produits de qualité et de créer de nouveaux produits alimentaires sur le territoire.

Les enjeux pour la métropole sont donc les suivantes :

- Transmission et maintien des structure d'élevage en passant par la formation des porteurs de projets, la suscitation des vocations, la viabilisation des installations et l'accompagnement dans le parcours d'installation.

- Résilience agricole du territoire en passant par le maintien et le développement de la biodiversité végétale dans les zones humides, les bocages, les prairies permanentes et plus globalement les milieux fragiles, mais également la lutte contre la jussie et la préservation de la biodiversité animale (soutien, valorisation et développement de la race locale « vaches nantaises »).

Ce projet s'ancre également dans une logique de structuration de filière avec de la valorisation auprès des cantines scolaires et des restaurateurs nantais via une collaboration avec la Maison Berjac. Cela permet de garantir un prix juste pour les éleveurs et participe à l'attractivité du métier. Le projet s'ancre également dans une logique d'Alliance des Territoires.

■ Menaces et opportunités de la Vache Nantaise

Plusieurs **menaces** ont été identifiées :

• Baisse de la consommation de veau en France¹¹ :

La vente de veau est un atout majeur pour les éleveurs et particulièrement pour ceux en installations. En effet, celle-ci permet une capitalisation rapide et diminue la nécessité d'avoir une forte trésorerie.

Or, selon l'IDELE, en France, la consommation de viande vitelline a diminué de 7 % entre 2012 et 2022. Bien que cette baisse soit lente et récente, elle montre une diminution des débouchés d'autant plus qu'elle est accompagnée d'une hausse des importations notamment dans la restauration hors domicile (RHD). La RHD, qui comprend la restauration collective et commerciale, correspond à 25 % de la consommation française de veaux. 54 % de la viande vitelline proposée en RHD provient de l'importation contre seulement 5 % pour les grandes et moyennes surfaces (GMS) et 16 % pour les boucheries. Cela peut poser des questions sur les débouchés de la filière vache nantaise d'autant plus que son principal débouché est aujourd'hui la RHD.

8. Informations provenant du site internet de l'association Vache Nantaise, rubrique partenaires :

<https://vachenantaise.com/partenaires/>

9. Informations issues de la réponse à l'appel à projet PAT Pays de la Loire « Renforcer la dynamique des projets alimentaires territoriaux et accompagner la mise en œuvre des actions sur les territoires » de France Relance de 2021.

10. Informations issues de la fiche PAT de Nantes Métropole du portail France PAT : <https://france-pat.fr/pat/pat-de-lagglomeration-nantaise/>.

11. Informations issues d'un document de l'IDELE « Où va le veau ? Quels produits veaux pour quels marchés en 2020 ? » : https://idele.fr/?eID=cmis_download&olD=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2Fef7d2f52-8337-474f-a8a2-ed982adda942&cHash=47ea136c5d51704fc1891e4eb7638d9b.

• **Mouvance du secteur / Spéculation :**

L'une des principales menaces identifiées est la hausse de prix de la viande bovine en circuit long qui freine le développement de la filière en circuit court. En effet, si les prix de vente en circuit long deviennent plus élevés qu'en circuit court cela peut provoquer un essoufflement de la filière vache nantaise car les éleveurs gagneraient plus à vendre dans la filière longue. Cette hausse des prix est multifactorielle. Elle peut être expliquée par une augmentation des coûts de production (céréale, carburant et énergie notamment), mais surtout pour une baisse générale du cheptel français. L'offre de viande bovine est donc inférieure à la demande.

Pour pallier cela, l'association va sûrement devoir augmenter ses prix de vente et donc renégocier les prix avec les acheteurs. Cela peut poser des difficultés notamment avec la RHD qui ne présente pas de grandes marges de manœuvre pour les prix.

• **Maladies :**

L'une des menaces identifiées pour le développement de la filière vache nantaise sont les maladies pouvant toucher le cheptel notamment la fièvre catarrhale ovine (FCO) et les maladies hémorragiques épizootiques (MHE). Celles-ci peuvent provoquer le décès d'animaux mais aussi engendrer des avortements ainsi que des anomalies cérébrales chez les veaux et ainsi entraîner des conséquences non négligeables sur l'élevage économiquement.

Malgré ces différentes menaces identifiées auxquelles l'association vache nantaise doit faire face, certaines **opportunités** peuvent favoriser la filière :

• **Respect de la loi Egalim :**

La principale opportunité de développement pour la filière de la vache nantaise est la loi Egalim. En effet, la vache nantaise couvre les différents critères de cette loi : produits de qualité, durable, local et issus de l'agriculture biologique. Or, aujourd'hui elle n'est pas systématiquement respectée. Malgré cela, elle reste un levier d'action pour la filière.

• **Forte demande en produit de vache nantaise :**

La demande en viande de race nantaise est aujourd'hui supérieure à l'offre de la filière. Cela montre que ces produits intéressent les consommateurs et met en lumière des opportunités de nouveaux clients et / ou marché.

Contacts pour en savoir plus :

Pour Nantes Métropole :

Anne-Sophie Guillou

Chargée de mission agriculture et transition écologique | Projet Alimentaire Territorial

anne-sophie.guillou@nantesmetropole.fr

Pour la Vache Nantaise :

Pierrick Boireau

Chargé de mission filière

pierrick.boireau@vachenantaise.com

Pour Etable Nantaise

Olivier Paessant

Coordinateur l'étable nantaise

o.paessant@letablenantaise.com

Pour Terres en villes :

Lucie Poupard

Chargée de mission

lucie.poupard@terresenvilles.org

Paul Mazerand

Responsable animation de réseaux

paul.mazerand@terresenvilles.org

Fiche élaborée par Terres en villes, en préparation de la rencontre régionale Grand Ouest du 6 juin 2025 à Angers sur la base d'entretiens avec Pierrick Boireau et Olivier Paessant de la Vache nantaise et l'Etable nantaise et Anne-Sophie Guillou de Nantes Métropole.